



RENAULT ZOE

Véhicule électrique de série

Guide pour les Services de Secours

CONFIDENTIEL RENAULT

ERG | Version 1.0 | Mise à jour le 29 octobre 2012 | Renault ZOE



Introduction

Ce document est destiné à l'information des Services de Secours pour l'intervention en cas d'accident sur B10.

ZOE possède deux types de batteries :

- une batterie de traction de 400 volts ; cette batterie stocke l'énergie nécessaire au fonctionnement du moteur électrique,
- une batterie 12 volts ; elle fournit l'énergie nécessaire au fonctionnement des équipements du véhicule (feux, essuie-vitres...).

L'énergie électrique est stockée dans une batterie de traction rechargeable 400V. ZOE utilise à la fois des systèmes à 400V et 12V.

La lecture de ce document est nécessaire pour connaître les spécificités de ce véhicule et ainsi prévenir les risques de blessures et de chocs électriques en cours d'intervention.

La sécurité électrique est un facteur important lors d'interventions sur ZOE. Il est nécessaire de savoir reconnaître ZOE, de connaître et d'appliquer les procédures de sécurisation et les alertes données dans ce guide.

Ce document regroupe les informations utiles et pertinentes permettant aux professionnels des secours :

- de reconnaître le type de modèle de véhicule dans la gamme du groupe RENAULT,
- d'en connaître ses principales caractéristiques techniques,
- d'identifier les risques inhérents aux technologies embarquées et ainsi adapter les moyens et méthodes pour agir efficacement et en toute sécurité.

Table des matières

1. Identification du véhicule électrique	4
a. Signes de reconnaissance à l'extérieur	4
b. Signes de reconnaissance dans l'habitacle	5
c. Signes de reconnaissance dans le compartiment moteur	7
2. Description technique du véhicule électrique.....	8
a. Chaîne de traction et circuit électrique 400V	8
b. Sous caisse du véhicule.....	8
c. Batterie 12V	9
d. Batterie de traction	9
e. Transfert d'énergie et isolation du circuit 400V	10
f. Systèmes de protection des occupants	11
3. Procédure d'intervention sur un véhicule accidenté.....	12
a. Equipements de protection individuelle pour une intervention	12
i. Gants de protection électrique	12
ii. Ecran facial	12
b. Nature des risques et procédure avant intervention sur le véhicule accidenté	13
c. Immobilisation du véhicule	13
d. Ouverture du circuit 400V	16
e. Ouverture du capot moteur	18
f. Déconnexion de la batterie 12V	18
g. Calage du véhicule.....	19
h. Consignes de désincarcération.....	20
i. Zones de découpes interdites	20
ii. Zones de découpes conseillées.....	20
4. Procédure d'intervention d'urgence sur un véhicule accidenté en cours de charge.....	21
a. Débranchement du véhicule accidenté en charge	21
5. Procédure d'intervention sur un véhicule en feu.....	23
a. Risques et équipements de protection.....	23
b. Procédure d'attaque pour éteindre le véhicule.....	24
6. Conduite à tenir en cas de fuite d'électrolyte de la batterie de traction.....	26
7. Conduite à tenir en cas d'immersion du véhicule	26
8. Remorquage d'un véhicule électrique accidenté (partie destinée à un intervenant bord de route habilité véhicule électrique).....	28
9. Stockage.....	28

1. Identification du véhicule électrique

- Ce véhicule existe uniquement en version électrique.
- Les principaux signes de reconnaissance extérieure du véhicule électrique sont l'absence de pot d'échappement et de trappe à carburant.

Vue de face :

Critères principaux :

- ① Logo avant chrome bleuté
- ② Trappe de charge sous le logo

Critères secondaires :

- ③ LED dans le bouclier
- ④ Entourage de la prise d'air chrome bleuté



2. Signes de reconnaissance à l'extérieur



Trappe de charge fermée



Trappe de charge ouverte

Vue de profil et vue arrière :**Critères principaux :**

- ① Badge Z.E
- ② Feux arrière spécifiques bleus avec masque interne en forme de losange
- ③ Losange arrière chromé bleu

Critères secondaires :

- ④ Absence de pot d'échappement
- ⑤ Absence de trappe à carburant sur l'aile arrière
- ⑥ Poignée de la porte

**CONFIDENTIEL RENAULT**

a. Signes de reconnaissance dans l'habitacle

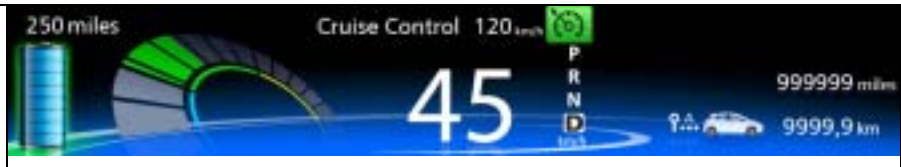
Vue de l'habitacle :

- ① Logo bleu chromé au volant
- ② Levier de vitesse avec marquage ZE
- ③ Bande bleue sur planche de bord
- ④ Circuits imprimés sur planche de bord



Sur le tableau de bord :

- ① Graphisme des compteurs en bleu



Témoins spécifiques à ce véhicule électrique		Témoins spécifiques à ce véhicule électrique	
	Economètre		Jauge Batterie
	Régulateur de Vitesse		Vitesse
	Autonomie		Kilométrage Total
	Changement de Vitesse		

CONFIDENTIEL RENAULT



b. Signes de reconnaissance dans le compartiment moteur**Compartiment moteur :**

① Stickers spécifiques sur les composants à 400V accessibles



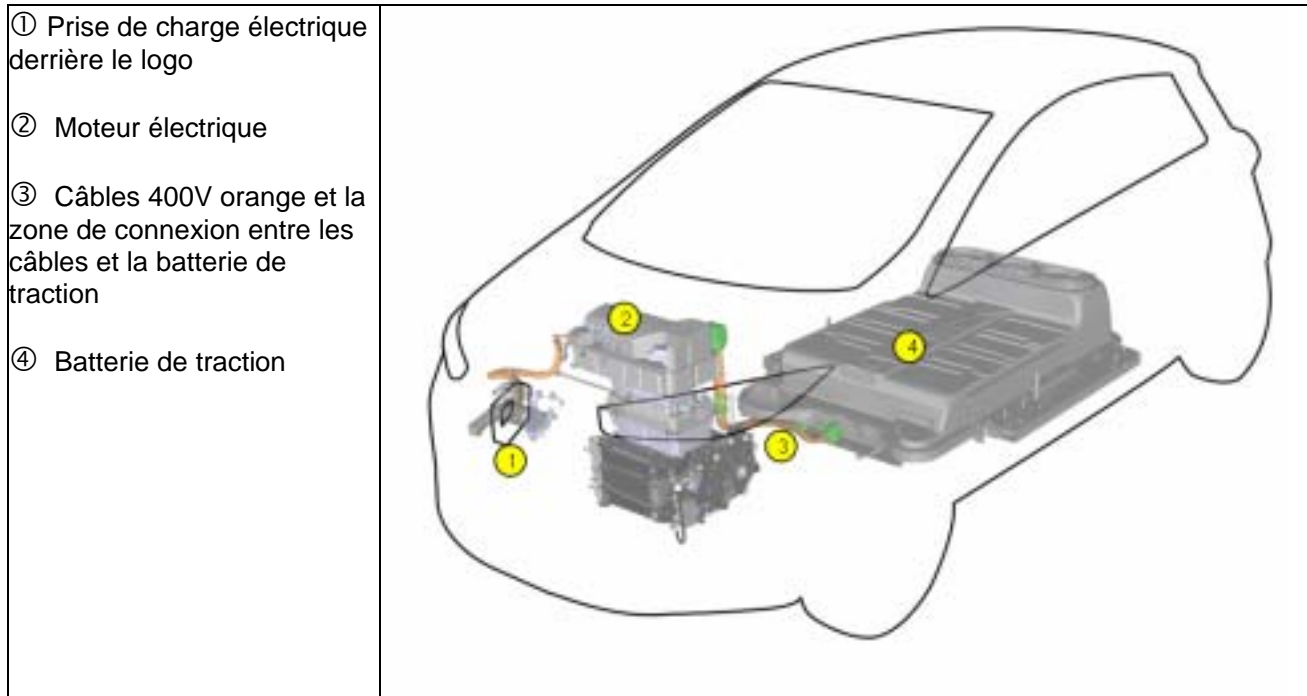
② Câbles 400V orange



- La couleur orange des câbles 400V ne signifie pas qu'il s'agit de câbles « non-feu ».

2. Description technique du véhicule électrique

a. Chaîne de traction et circuit électrique 400V



b. Sous caisse du véhicule



CONFIDENTIEL RENAULT

c. Batterie 12V

La batterie 12V du véhicule électrique est une batterie standard 12 V à courant continu, identique à celle du véhicule thermique. Elle est située dans le compartiment moteur à l'avant du véhicule. Sa borne négative est reliée au châssis métallique faisant masse électrique.

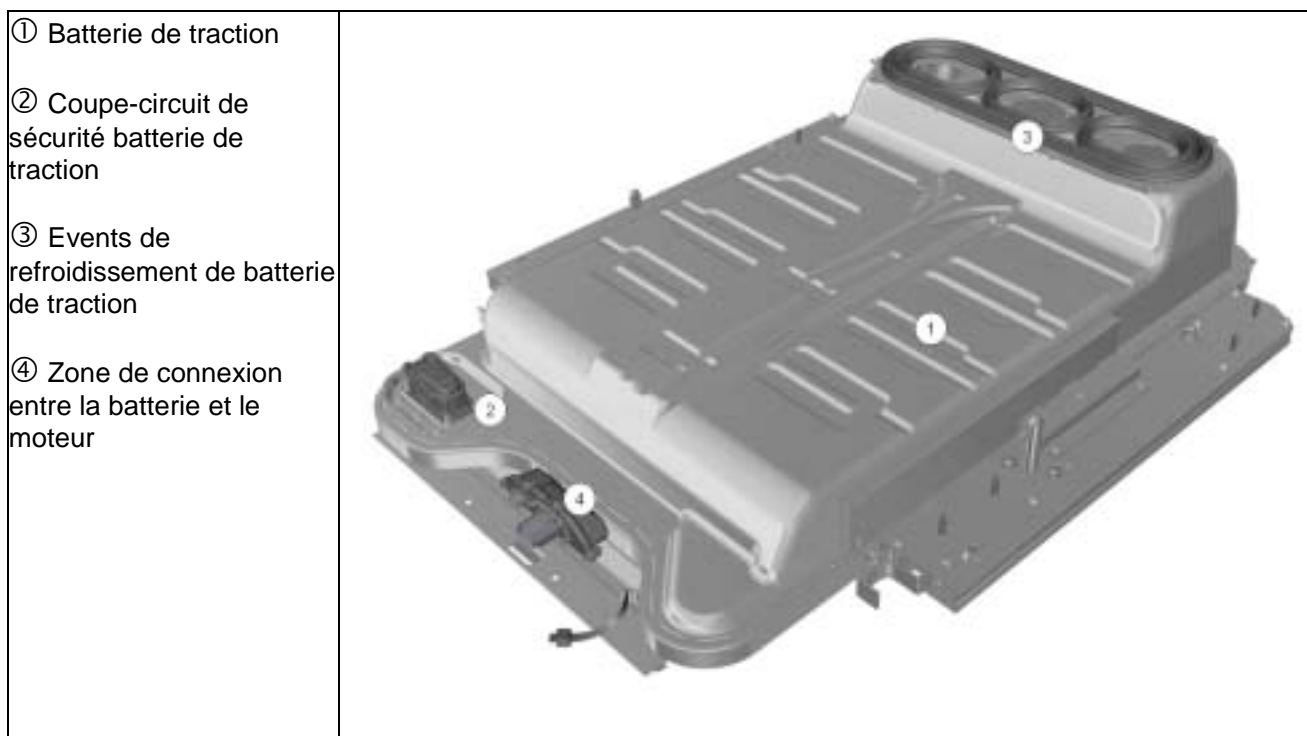
Caractéristiques de la batterie 12V	
Tension	12 V
Intensité de courant	70 A
Type de batterie	Plomb
Modèle	Standard L3

d. Batterie de traction

Caractéristiques de la batterie de traction	
Tension	400 V
Intensité de courant	300 A
Capacité	3 - 43 kWh
Masse	290 Kg
Type de batterie	Lithium-Ion
Dimensions (l*w*h)	1280 * 1630 *335



- **La batterie de traction du véhicule ne doit en aucun cas être démontée en dehors des garages homologués Z.E.**
- **RISQUE DE BLESSURES GRAVES OU DE CHOCS ELECTRIQUES POUVANT ENTRAINER LA MORT.**



e. Transfert d'énergie et isolation du circuit 400V

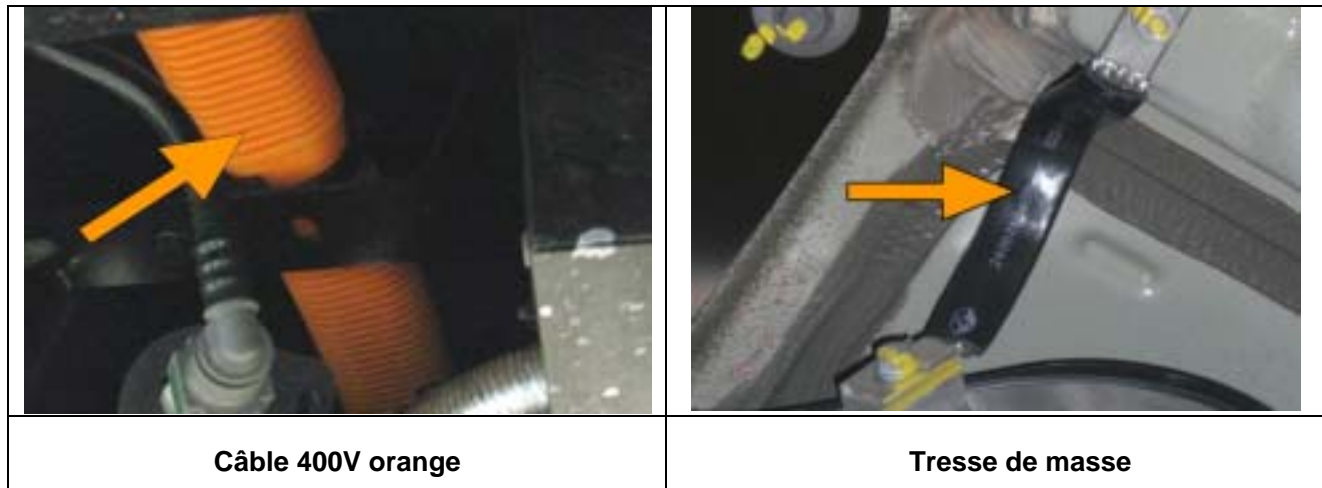
Tous les câbles 400V sont reconnaissables grâce à leur couleur ORANGE.

Le circuit 400V est isolé du châssis métallique du véhicule.

Les enveloppes conductrices des éléments du circuit 400V sont reliées à la masse du véhicule par une liaison électrique (ex : tresses de masse, ...). Ces liaisons constituent un dispositif de sécurité pour les occupants du véhicule et les Services de Secours contre d'éventuels risques de chocs électriques.



- **Les câbles orange 400V ne doivent en aucun cas être coupés.**
- **Les tresses de masse ne doivent en aucun cas être coupées.**
- **Ces liaisons de masse constituent un dispositif de sécurité pour les occupants du véhicule et les Services de Secours contre d'éventuels risques de chocs électriques.**
- **RISQUES DE BLESSURES GRAVES ET DE CHOCS ELECTRIQUES POUVANT ENTRAINER LA MORT.**



f. Systèmes de protection des occupants

Ce véhicule électrique est équipé de systèmes de protection de ses occupants. On peut y trouver :

➤ En série :

- Airbags frontaux,
- Airbags latéraux,
- Double prétensionneurs de série (enrouleur et boucle) aux places avant,
- Système Isofix aux places arrière latérales.
- Airbags anti-sous marinage



CONFIDENTIEL RENAULT

3. Procédure d'intervention sur un véhicule accidenté


a. Equipements de protection individuelle pour une intervention

Toute intervention sur un véhicule électrique endommagé demande de porter des équipements de protection.

Pour l'ensemble des interventions sur un véhicule accidenté, il est obligatoire de porter :

- un écran facial,
- des gants de protection électrique de taille appropriée.

i. Gants de protection électrique

<p>Gants isolants pour travaux électriques, classe 00, tension d'épreuve 2500V, tension d'utilisation 500V.</p> <p>Equipement de protection individuelle de classe III, conforme aux normes :</p> <p>Européennes : EN 60 903 Internationales : CEI 60 903</p>	
---	---

Exemple de gants de protection électriques



ii. Ecran facial



<p>Protège le visage contre les projections de liquide/solide et les arcs électriques de court-circuit.</p> <p>Equipement de protection individuelle conforme aux normes européennes :</p> <p>EN 166 : Protection individuelle de l'œil, spécification. EN 170 : Protection individuelle de l'œil, filtre pour ultra-violet.</p>	
--	--

Exemple d'écran facial

b. Nature des risques et procédure avant intervention sur le véhicule accidenté



- Un composant ou un câble endommagé du circuit 400V peut entraîner des brûlures ou des électrocutions suite à un choc électrique.
- Le port des gants de protection électrique  et d'un écran facial  est obligatoire durant l'intervention sur le circuit 400V.
- Ne pas toucher les câbles 400V orange ou les composants 400V s'ils sont endommagés sans le port des équipements de protection électrique.
- En cas d'endommagement de la batterie de traction, un risque de feu tardif existe. Dans ce cas, il est nécessaire de placer sous surveillance le véhicule ou la batterie endommagée dans une zone de stockage dédiée et sécurisée de manière à prévenir tout départ d'incendie. (voir chapitre 9)

- S'équiper de gants de protection électrique  et d'un écran facial .
- Couper le contact. (cf. 3.c : Immobilisation du véhicule)
- Ouvrir le circuit 400V. (cf. 3.d : Ouverture du circuit 400V)
- Ouvrir le capot. (cf. 3.e : Ouverture du capot moteur)
- Déconnecter la batterie 12 V. (cf.3.f : Déconnection de la batterie 12V)

c. Immobilisation du véhicule

- Un véhicule électrique à l'arrêt est silencieux. Le moteur peut-être potentiellement sous tension et mettre en mouvement le véhicule.
- Seule la coupure du contact du véhicule à l'aide du bouton garantit l'arrêt de la traction.



Procédure :

a. Serrer le frein à main.	
b. Couper le contact en appuyant sur le bouton "START STOP" à droite du volant ; puis retirer la carte de démarrage et l'éloigner à plus de 5 mètres du véhicule.	
c. Mettre le sélecteur de vitesse sur la position P Park. Les roues motrices sont alors verrouillées mécaniquement.	

Description des dispositifs de protection contre les risques électriques (à remonter)

- Le circuit 400V est isolé du châssis métallique du véhicule.
- Les éléments du circuit 400V sont reliés à la masse du véhicule par une liaison électrique (ex : tresses de masse, ...). Ces liaisons constituent un dispositif de sécurité pour les occupants du véhicule et les Services de Secours contre d'éventuels risques de chocs électriques
- Le véhicule est équipé d'un système de déconnexion automatique de la batterie de traction en cas d'accident. Il est néanmoins impératif de réaliser la procédure avant intervention sur le véhicule accidenté.
- Sortir du véhicule, condamner les portes puis attendre trois minutes l'endormissement du véhicule pour procéder à l'ouverture des relais, sans aucune action de recharge (branchement prise)
- Enlever le service plug pour s'assurer que le réseau 400V n'est plus présent
- Cinq minutes après l'ouverture des relais batterie de traction (qui n'est systématiquement présent) suite à une coupure contact ou à un crash la tension sur les organes de puissances sera inférieure à 60V

Procédure de prévention des risques électriques

- Si le coupe-circuit de sécurité batterie de traction, n'est pas accessible, déconnecter la batterie 12V (cf. § 3.f : Déconnexion de la batterie 12V) ;
- Le port des gants de protection électrique  et d'un écran facial  reste obligatoire en cas d'intervention sur le circuit 400V (câbles orange et composants 400V).
- Si la clé de contact n'est pas accessible, la procédure de coupure du circuit 400V par retrait du coupe-circuit de sécurité batterie de traction et la déconnexion de la batterie 12V doivent être réalisées.



d. Ouverture du circuit 400V

Procédure :

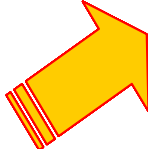
<p>a. Porter des gants de protection électrique  et un écran facial .</p>	
<p>b. Le coupe-circuit de sécurité batterie de traction se situe dans le plancher devant le siège du passager avant^①.</p> <p>c. Retirer le cache « moquette » ^② qui recouvre le coupe-circuit de sécurité batterie de traction par un effet de levier (tournevis plat/pied de biche).</p>	
<p>d. Retirer la plaque métallique ^③ avec une tricoise ou un pied de biche</p>	
<p>e. Retirer le coupe-circuit de sécurité batterie de traction^④. Le port des gants de protection électrique  et un écran facial  est obligatoire.</p>	

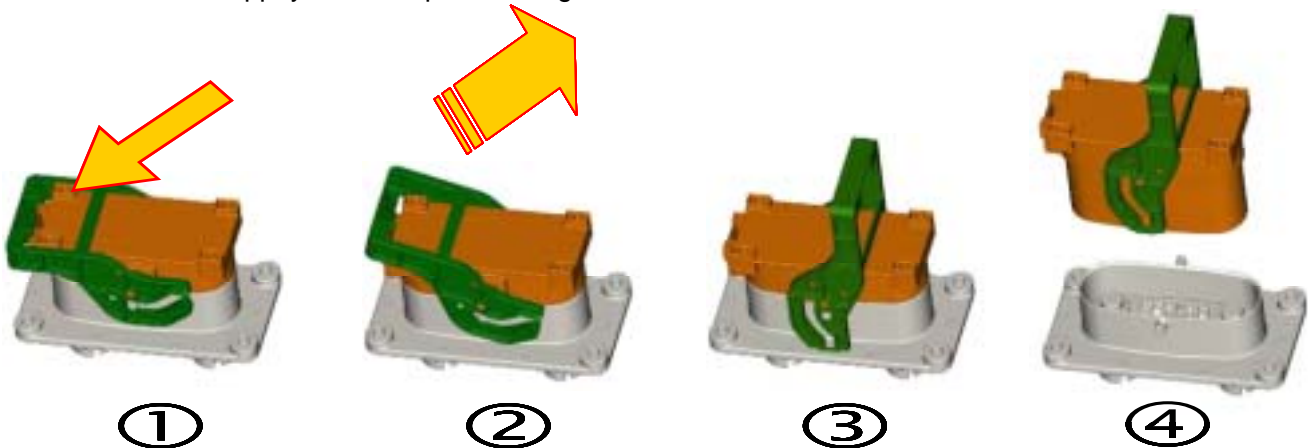
CONFIDENTIEL RENAULT





- Le coupe-circuit de sécurité batterie de traction est équipé d'un fusible, qui fond en cas de court circuit de la batterie de traction.
- Si le coupe-circuit de sécurité batterie de traction, n'est pas accessible, déconnecter la batterie 12V (cf. § 3.f : Déconnection de la batterie 12V). Le port des gants de protection électrique  et d'un écran facial  est obligatoire en cas d'intervention sur le circuit 400V (câbles orange et composants 400V).

Procédure pour retirer le coupe-circuit de sécurité batterie de traction :

Retirer le coupe-circuit de sécurité batterie de traction, à l'aide de son levier de maintien vert. Relever le levier vert, tout en appuyant sur la partie orange .



- Rappel : le retrait du coupe-circuit de sécurité batterie de traction ne doit se faire qu'avec les gants de protection électrique  et un écran facial .

e. Ouverture du capot moteur

L'ouverture du capot est identique à celle d'un véhicule thermique.



Commande d'ouverture du capot dans l'habitacle en bas à gauche du volant.

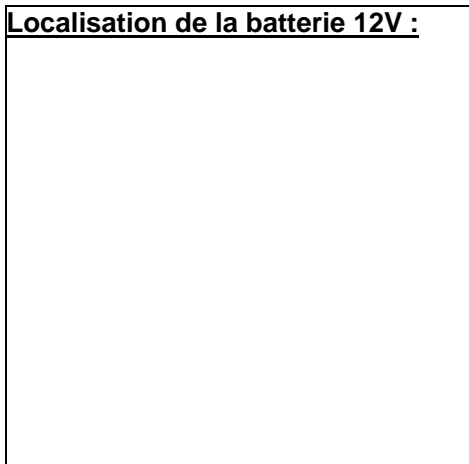


Languette d'ouverture du capot à droite du logo.



f. Déconnexion de la batterie 12V

La déconnexion de la batterie 12V est identique à la celle utilisée pour un véhicule thermique.

Localisation de la batterie 12V :




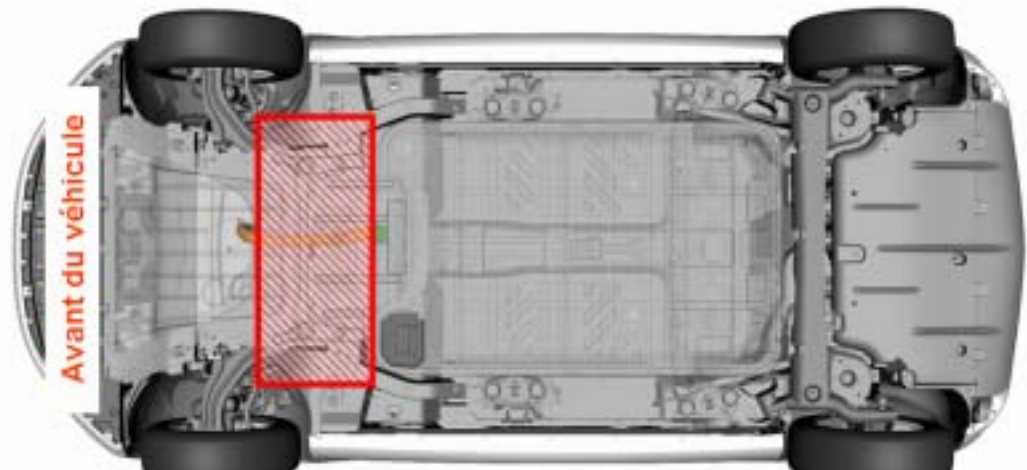
Procédure :

- a. Porter des gants de protection électrique  et un écran facial 
- b. Vérifier que le contact est coupé
- c. Déconnecter la borne négative (-) de la batterie 12V ①
- d. Enlever la protection rouge de la borne positive (+) ②
- e. Déconnecter la borne positive (+) de la batterie 12V ③



**g. Calage du véhicule**

- **Ne pas installer les éléments de calage du véhicule :**
- sous les passages de câbles 400V orange,

 Zone de calage interdite.

**CONFIDENTIEL RENAULT**

h. Consignes de désincarcération

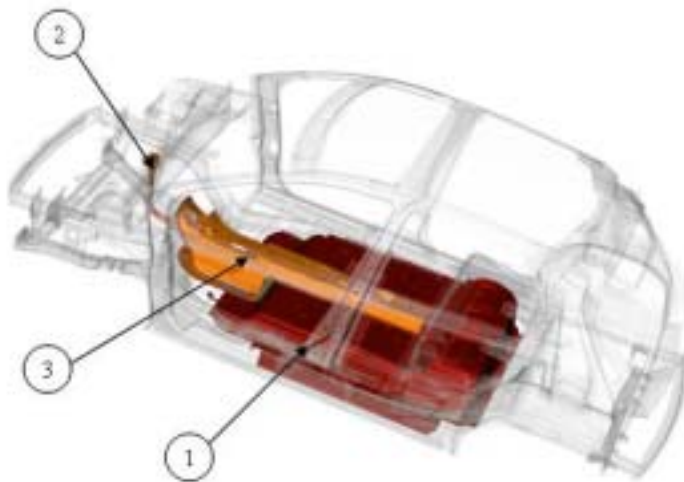
- Avant de commencer la découpe du véhicule, il est impératif :
 - d'avoir effectué la procédure d'immobilisation du véhicule,
 - d'avoir ouvert le circuit 400V avec des gants de protection électrique et un écran facial,
 - d'avoir déconnecté la batterie 12 V avec des gants de protection électrique et un écran facial,
- Si le coupe-circuit de sécurité batterie de traction n'est pas accessible, déconnecter la batterie 12V (cf. § 3.f : Déconnection de la batterie 12V). Le port des gants de protection électrique  et d'un écran facial  reste obligatoire en cas d'intervention sur le circuit 400V (câbles orange et composants 400V).
- Cinq minutes après l'ouverture des relais batterie de traction (suite à une coupure contact ou à un crash), la tension sur les organes de puissance sera inférieure à 60V.

i. Zones de découpes interdites

- ① Batterie de traction
- ② Câbles 400V orange
- ③ Tunnel de passage des câbles 400V

Zones de passage des tresses de masses. (voir image chapitre 2.e)

**ZONES A NE PAS
DECOUPER**

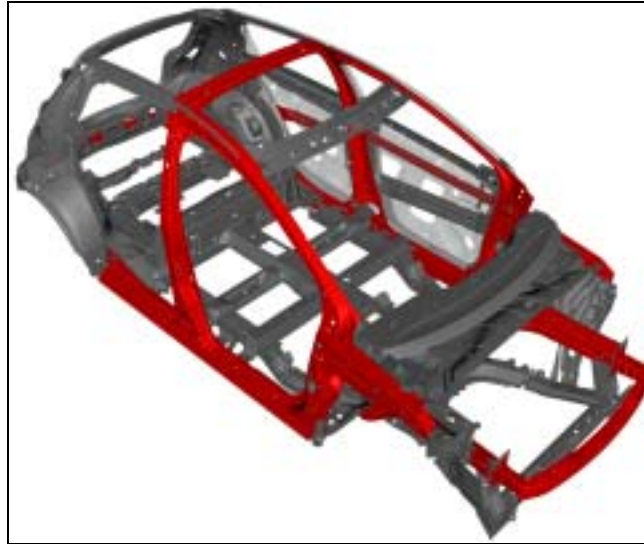


ii. Zones de découpes conseillées

Les procédures pour le réglage des sièges et du volant, le découpage des vitres, des portières et le dévillonnage sont identiques à celles à mettre en œuvre sur un véhicule thermique.

CONFIDENTIEL RENAULT

Les zones les plus faciles à découper sont les zones composées d'acier standard, représentées en gris sur l'image.



ZONES DE DECOUPE CONSEILLEES EN GRIS

4. Procédure d'intervention d'urgence sur un véhicule accidenté en cours de charge

La charge de ZOE peut s'effectuer sur différentes bornes de charge (normale ou rapide) ou sur prise domestique.



En charge normale sur borne de recharge, la charge s'effectue sous une tension de 230V AC monophasée et un ampérage maximum de 16A à l'aide du cordon de charge (1)

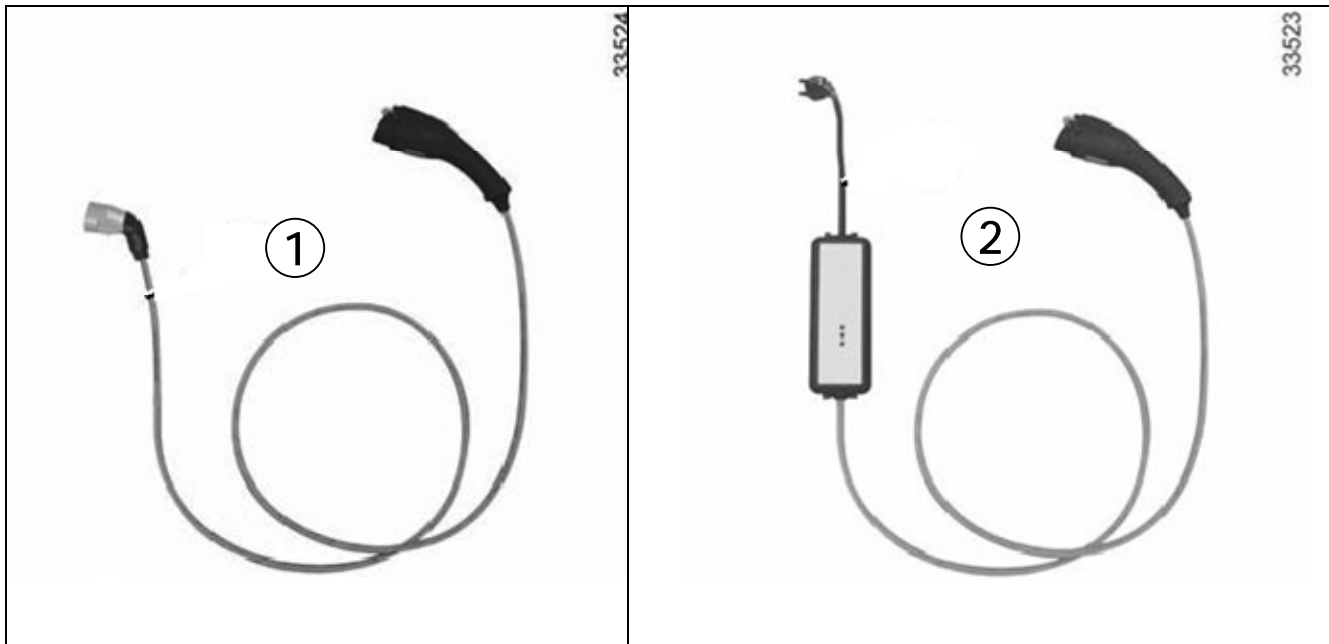
En charge rapide sur borne de recharge, la charge s'effectue sous une tension monophasée (230 Volts AC/16A) ou triphasée (400 Volts AC/63A) à l'aide d'un cordon dépendant de la borne .

En charge occasionnelle, la charge s'effectue sur une prise domestique de 230 Volts AC en 16 A maximum à l'aide du cordon de charge à usage occasionnel (2)

a. Débranchement du véhicule accidenté en charge



- Le port des gants de protection électrique  et d'un écran facial  est obligatoire pour débrancher le véhicule en charge dans le cadre de cette procédure.





Câble de charge standard



Câble de charge à usage occasionnel



- L'alimentation électrique générale doit, si possible, être coupée avant toute intervention.
- Ne pas sectionner le câble de charge. **RISQUE DE BLESSURES GRAVES OU DE CHOCS ELECTRIQUES POUVANT ENTRAINER LA MORT.**
- En cas d'endommagement de la batterie de traction, un risque de feu tardif existe. Dans ce cas, il est nécessaire de placer sous surveillance le véhicule ou la batterie endommagée dans une zone de stockage dédiée et Sécurisée de manière à prévenir tout départ d'incendie.

Procédure :

- a. Porter des gants de protection électrique  et un écran facial .
- b. Couper, si possible, l'alimentation électrique de la prise sur laquelle le véhicule est en charge.
- c. Débrancher le cordon de charge du côté de l'alimentation électrique.
- d. S'il n'est pas possible de débrancher le câble du côté de l'alimentation électrique, débrancher le câble du côté véhicule.

- Lorsque le véhicule est verrouillé, un actionneur empêche de retirer la prise de charge coté véhicule. Arracher cette prise est possible mais difficile.
- Cette opération ne présente pas de risques de sur-accident, même dans un environnement humide, tant qu'elle est réalisée en portant des gants de protection électrique  et d'un écran facial .

5. Procédure d'intervention sur un véhicule en feu

- Les procédures indiquées dans ce chapitre devront être appliquées dans le cas d'un véhicule en feu, mais également si la batterie de traction du véhicule émet de la fumée.
- Un véhicule dont la batterie de traction émet de la fumée peut rapidement prendre feu.



a. Risques et équipements de protection

La combustion d'un véhicule électrique, comme un véhicule thermique, produit des gaz toxiques. Les gaz spécifiques à la combustion de la batterie de traction ne dépassent pas les seuils réglementairement acceptés.

Les équipes de lutte contre l'incendie devront porter un Appareil Respiratoire Isolant à Circuit Ouvert en plus de leur équipement de protection habituel à proximité de l'incendie, à l'intérieur comme à l'extérieur d'un bâtiment.

Après l'incendie, le véhicule peut toujours présenter un risque électrique, dû à la présence de pièces nues sous tension.



- **NE touchez PAS les câbles 400V orange endommagés, ou les composants 400V endommagés à mains nues. RISQUES DE BLESSURES GRAVES OU DE CHOCS ELECTRIQUES POUVANT ENTRAINER LA MORT.**
- **S'il s'avère nécessaire de toucher les câbles 400V orange endommagés, ou les composants 400V, le port des gants de protection électrique  et d'un écran facial  est obligatoire.**

b. Procédure d'attaque pour éteindre le véhicule

La procédure d'attaque d'un véhicule électrique est identique à celle d'un véhicule thermique. L'eau est l'agent d'extinction recommandé pour éteindre un feu de véhicule électrique.



1. **Arroser le véhicule électrique et la batterie avec de très larges quantités d'eau jusqu'à l'extinction complète de la batterie.**
2. **L'extinction de la batterie de traction s'obtient par un arrosage abondant d'eau directement par le trou prévu à cet effet qui se trouve sous l'assise de la banquette arrière après combustion du siège.(voir Photo 1).**
3. **Respecter les distances d'attaque habituelles.**
4. **Ne pas introduire directement la lance d'incendie dans le compartiment de la batterie de traction. RISQUES DE BLESSURES GRAVES OU DE CHOCS ELECTRIQUES POUVANT ENTRAINER LA MORT.**
5. **Ventiler abondamment si l'espace est confiné.**



Photo 1

6. Conduite à tenir en cas de fuite d'électrolyte de la batterie de traction

La fuite d'électrolyte de la batterie de traction est peu probable.

Néanmoins, en cas de fuite d'électrolyte, porter des gants de protection chimique contre la corrosion. Disperser des produits absorbants puis les collecter pour être traités avec les solvants organiques classiques.

L'électrolyte de la batterie de traction Lithium-ion est un liquide clair et a une odeur caractéristique de solvant organique.

L'électrolyte est une solution liquide inflammable.

En cas de fuite, aérer la zone de l'accident si besoin.

L'électrolyte de la Batterie est corrosif. Un contact avec celui-ci provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Ne pas respirer les vapeurs en vous équipant d'un Appareil Respiratoire Isolant à Circuit Ouvert.

Porter gants et lunettes de protection.

En cas d'ingestion, d'inhalation, de contact avec la peau ou avec les yeux, laver à l'eau abondamment le plus rapidement possible ; appeler immédiatement un centre anti poison ou un médecin.

7. Conduite à tenir en cas d'immersion du véhicule



AVERTISSEMENT :

La mise en sécurité du véhicule n'est possible qu'après avoir sorti le véhicule de l'eau. En cas de nécessité d'intervention en milieu humide, veuillez impérativement suivre les recommandations suivantes.

Dans le cas du véhicule électrique, l'énergie électrique a comme référence le pôle négatif de la batterie de traction. Le risque d'électrisation existe seulement lorsqu'une personne entre en contact avec les deux pôles électriques d'un circuit alimenté par la batterie de traction. Il n'y a donc pas de danger à toucher l'eau et la caisse du véhicule immergé.

Les victimes d'un accident peuvent être secourues, y compris si le véhicule est encore en contact avec l'eau.



- Par précaution, lors d'une intervention sur un véhicule totalement ou partiellement immergé et de manière générale en environnement humide, ne pas toucher directement les câbles 400V orange, les composants 400V, le coupe circuit de la batterie de traction, ou la batterie de traction.
- **RISQUES DE BLESSURES GRAVES OU DE CHOCS ELECTRIQUES POUVANT ENTRAÎNER LA MORT.**



- Si le véhicule est immergé dans un local confiné inondé (parking, garage), ventiler abondamment les locaux avant intervention.

Mise en sécurité du véhicule après sortie de l'eau.



- **Après sortie de l'eau du véhicule, il est impératif d'effectuer la mise en sécurité électrique du véhicule pour prévenir les risques de sur accident dans la chaîne logistique (dépannage, stockage,...)**

- Porter **impérativement** des gants de protection électrique et un écran facial.
- Couper le contact. (cf. 3.c : Immobilisation du véhicule)
- Ouvrir la trappe de protection du coupe-circuit de sécurité de la batterie de traction
- Enlever le coupe-circuit de sécurité de la batterie de traction. (chapitre 3.d)
- Refermer la trappe de protection du coupe-circuit de sécurité de la batterie de traction
- Déconnecter la batterie 12V. (cf.3.f : Déconnection de la batterie 12V).



Lors de l'extraction du coupe-circuit de sécurité de la batterie de traction d'un véhicule ayant été immergé, le port des gants isolants et l'écran facial est obligatoire.

Rester vigilant ! Eviter tout contact de l'eau avec la peau au moment de l'extraction du coupe-circuit de sécurité.


RISQUES DE BLESSURES GRAVES OU DE CHOCS ELECTRIQUES POUVANT ENTRAÎNER LA MORT.

8. Remorquage d'un véhicule électrique accidenté (partie destinée à un intervenant bord de route habilité véhicule électrique)

Les procédures et consignes de remorquage d'un véhicule électrique accidenté sont décrites dans le « Guide de l'Intervenant bord de route » disponible sur la base INFOTECH à l'adresse suivante : (<http://www.infotech.renault.com>)

9. Stockage

Si ZOE doit être stockée après intervention et avant enlèvement, apposer une indication précisant qu'il s'agit d'un véhicule électrique avec un danger électrique potentiel (exemple sur la page suivante à imprimer et placer de façon visible sur le véhicule).

- **Balissage** : Potelet et chaîne avec panonceaux « Parking Z.E. », 
- **Période d'isolement d'un VE accidenté** : 48 heures
- **Surface consacrée au stockage d'un VE accidenté pendant la période d'isolement** :
 - o une place de parking extérieure non couverte, dédiée, entourée d'une place non occupée de chaque côté, et devant et derrière, soit 6 places au total pour un VE accidenté.
 - o Localisation : à l'identique des endroits réservés au véhicules thermiques accidentés (non accessible aux clients, éloigné d'au moins 12 mètres d'un bâtiment)



Imprimez cette page et mettez la sur le véhicule de façon visible
(toit, pare brise, lunette arrière)

VEHICULE ACCIDENTE → RISQUES ELECTRIQUES
ACCES INTERDIT AUX PERSONNES NON AUTORISEES



DANGER – NE PAS TOUCHER

DANGER – NE PAS TOUCHER



VEHICULE ACCIDENTE → RISQUES ELECTRIQUES
ACCES INTERDIT AUX PERSONNES NON AUTORISEES

Imprimez cette page et mettez la sur le véhicule de façon visible
(toit, pare brise, lunette arrière)